



Lettre d'information n°126  
octobre 2023



## CHAMBÉRY & AIX-LES-BAINS

### Video à la demande, et si on faisait un point ?

La video à la demande se développe, et [les plateformes qui la proposent](#) sont plus nombreuses que ce que la notoriété et la publicité pourraient laisser penser. Surtout, les cinéphiles trouveront des pépites en dehors des mastodontes américains. On peut aussi se satisfaire des services de replay (télévision de rattrapage) proposés par les principaux groupes télévisuels (par exemple [France tv](#))

### Quel appareil est le plus énergivore chez vous ?

Connaissez vous vraiment le coût de votre usage de l'électricité domestique ? [Ce quizz](#) vous prouvera sans doute que non et vous permettra de modifier votre empreinte énergétique.

### Pour le prix de l'électricité, une seule certitude : ça n'a pas fini de monter !

La déclaration de la présidente de la commission de régulation de l'électricité a eu le mérite de la clarté : il faudra augmenter de 10 à 20 % le prix de l'électricité en 2024. La seule question est de savoir comment la charge sera répartie [entre le contribuable et le consommateur](#). D'où les ambiguïtés du discours gouvernemental. Le consommateur peut [changer de fournisseur](#) à tout moment vers celui qui augmentera le moins et [vérifier sa facture](#). Il peut aussi poursuivre ses efforts de sobriété énergétique.

### Quel est l'impact carbone de vos déplacements ?

En fonction de la distance, de 1 à 5000 km, quel est le transport le plus émetteur de CO2? L'ADEME propose [une animation très parlante](#) sur notre impact carbone (elle prend en compte aussi « l'énergie grise »). Et le classement relatif n'est peut-être pas ce que nous ressentons intuitivement. Mais au-delà pouvons nous délaissier la voiture et l'avion sans avoir le sentiment d'une restriction insupportable ?

### Ce qu'il faut savoir sur le covoiturage

Ce moyen économique et écologique [mérite d'être découvert](#) : comment s'organiser ? quelles sont les plateformes en ligne ? quid des assurances ? Le Département de la Savoie, Cœur de Savoie, Grand Chambéry et Grand Lac s'associent pour lancer un [dispositif de gratification](#) du covoiturage.

### Routes : 80 km/h ou 90 km/h ?

Pour ceux qui parcourent de nombreux départements, il devient très difficile de savoir quelle est la limitation de vitesse qui s'applique hors situation spécifique. Incontestablement, [c'est une jolie pagaille](#) avec 50 départements qui sont revenus totalement ou partiellement sur la limitation à 80km/h, tout cela sur fond d'affrontement entre les pro et les anti limitation de vitesse.

### L'avenir est aux autoroutes payables en flux libre, mais attention au piège

Déjà bien développé dans certains pays européens, ce mode de péage basé sur la lecture de votre plaque d'immatriculation ou votre badge au passage sous un portique vous oblige à prendre l'initiative du paiement si vous n'êtes pas abonné (sur internet ou à une borne). Un premier tronçon de [l'autoroute française Eiffage A79](#) (entre Moulins et Digoin) est en service. [Le mode d'emploi est ici](#).

## Les moteurs 1.2 crée des soucis à leurs acheteurs

Ces moteurs modernes, performants et peu gourmands de Stellantis et Renault équipent une multitude de modèles. Leurs propriétaires sont cependant confrontés à des problèmes pouvant conduire à la casse moteur. Malgré des rappels, pas toujours gratuits, les constructeurs refusent de reconnaître un problème de conception. Pour [Renault](#) comme pour [Peugeot](#), l'affaire risque fort d'aller en justice.

## Attention au cannabidiol, si vous devez conduire

En accès libre sous toutes ses formes (huile, fleurs, tisane ou cosmétiques), la consommation de CBD est autorisée si son taux en THC (Tétrahydrocannabinol) est inférieur à 0,3 %. Sauf qu'[il est interdit de conduire](#) après en avoir consommé, quelle que soit la dose (contrairement à l'alcool). Un prélèvement salivaire positif et les sanctions peuvent aller du retrait de points à l'amende voire à la prison.

## Il est possible de limiter son gaspillage alimentaire

Les chiffres sont impressionnants : 120kg gaspillés par an pour une famille de deux enfants. Pour traquer ce gaspillage et le diminuer de moitié l'ADEME propose [une série de documents pédagogiques](#) qui vous permettent d'évaluer vos pratiques alimentaires et surtout d'adopter les bons gestes. Cette respectable institution va même jusqu'à vous proposer [un livre de recettes anti-gaspi](#).

## Une donation est taxable, un présent d'usage ne l'est pas. Comment savoir ?

Lorsque vous faites un cadeau à vos enfants ou petits enfants, c'est [un présent d'usage](#). Mais si vous leur donnez la même chose pour anticiper une succession c'est [une donation](#) et vous devez payer les droits de succession. Il n'y a pas de règle claire pour distinguer les deux. L'usage serait de le limiter le don d'usage à 2 % du patrimoine du donateur chaque année. Vous avez dit justice fiscale ?

## Une innovation contre l'usurpation d'identité

Lors des multiples contrats de la vie courante vous devez fournir une pièce d'identité en fichier .pdf. Ce document est parfois détourné pour réaliser des opérations frauduleuses. [Le système filigrane.beta](#) vous permet de le rendre inutilisable pour des usages « non autorisés ». [Une bonne précaution](#).

## On peut aussi se faire gruger avec un courrier papier

Mois après mois, nous vous informons de nouvelles arnaques sur internet ou par SMS. Mais voilà que les escrocs en reviennent à la bonne vieille technique du [faux document papier](#), par exemple pour vous faire payer des amendes indues. Et c'est très bien fait.

## Avalanche fiscale sur les résidences secondaires

La taxe d'habitation a été supprimée, sauf pour les résidences secondaires. Certaines communes en « zones touristiques » viennent d'être autorisées à appliquer une surtaxe de 20 à 60 % par délibération à prendre avant le 30 septembre. A cela s'ajoute la possibilité de taxer les logements vacants. [162 communes de Savoie sont concernées](#) et 3693 en France.

## Un commerçant peut-il refuser le paiement en espèces ?

Non. C'est même le seul moyen de paiement ayant cours légal. Au quotidien chez votre commerçant, il faut bien entendu que vos billets [ne soient pas des faux](#) et vous ne pouvez exiger qu'on vous rende la monnaie. Mais il existe [une série impressionnante d'exceptions](#), de limites et de particularités.

## La sécurité des jouets : la DGCCRF appelle de nouveau à la vigilance

En 2021, une étude de la DGCCRF révélait l'existence d'anomalies chez un quart des 2 000 établissements contrôlés. Certaines étaient relatives à l'information de l'acheteur, mais d'autres concernaient des défauts graves de sécurité. A l'approche des fêtes de fin d'année, il est important de revenir sur un certain nombre de [dangers identifiés](#) pour les enfants.

Trouvez d'autres informations sur nos sites internet de [Chambéry](#) et d'[Aix-les-Bains](#)